

de Sainte-Anne de la Focatière fait honneur à son auteur, M. Dionne, le bibliothécaire actuel du Parlement de Québec.

Une preuve plus récente, c'est la biographie qui nous occupe en ce moment. L'auteur a su bien parler de celui qu'il appelle le plus grand bienfaiteur de son pays, qu'il admire sans réserve et qu'il s'efforce de faire admirer dans la même mesure. Si nous l'osions, nous dirions qu'il en parle presque trop bien, puisqu'il le peint comme un homme parfait. Pas d'ombres, en effet, dans le portrait qu'il en trace. Nous voulons bien le croire fidèle ; mais, à tort ou à raison, il ne nous aurait pas déplu de voir la nature humaine se trahir chez le P. Lefebvre, au moins par quelques unes de ces légères imperfections dont la plupart des Saints eux-mêmes n'ont pas été exempts. Il est évident, — comme l'auteur le déclare, — que cette esquisse biographique est une œuvre de reconnaissance et de piété filiale. Il faut donc lui en savoir gré et le féliciter sans réserve, car ils sont trop rares ceux qui, une fois sortis du collège, paient autrement qu'en monnaie d'ingratitude, le bienfait de l'éducation gratuite qu'ils ont reçue. Nous disons gratuite, parce que dans notre pays l'enseignement secondaire, — il est bon de le rappeler de temps en temps, — se donne *gratis pro Deo*. La pension même, dont le prix est assez modique, est rarement payée en entier par les nombreux élèves de nos collèges canadiens.

Nous aurions bien désiré n'avoir que des félicitations à adresser à l'auteur. Notre tâche aurait été ainsi plus facile et surtout plus agréable. Malheureusement son ouvrage, excellent en somme, bien écrit, intéressant, instructif, rempli de réflexions judicieuses le plus souvent, dans lequel circule un véritable souffle de foi, renferme certaines pages qui font tache et que nous regrettons sincèrement. Nous les regrettons d'autant plus qu'elles pouvaient être supprimées sans inconvénient, et que ce livre est destiné à pénétrer dans toutes les familles acadiennes. Nous ne pouvons donc les passer sous silence, parce qu'on serait en droit de nous reprocher une omission, qui pourrait être interprétée comme une approbation, au moins indirecte, de toutes les idées émises au cours de cette biographie.

M. Poirier n'en sera probablement pas étonné. Ce qui permet de l'insinuer, c'est la déclaration qu'il fait dans la Préface : "Je reconnais d'avance, dit-il, le bien-fondé de la critique qui me reprochera d'avoir abusé des digressions."